



Amontagnage du Groupement pastoral de Mouriès, Colmars-les-Alpes, juin 2023.

EDITORIAL

À PIED, EN TRAINS, EN CAMIONS...

Les accidents dus à une circulation automobile se densifiant devenant de plus en plus fréquents, les éleveurs ovins de basse Provence ont cessé de transhumier à pied dans les années 1960. Les voies de transhumance, drailles et carraires, qui permettaient d'acheminer les troupeaux vers les Alpes, disparurent en effet progressivement au fil des siècles. Même si les autorités tentèrent régulièrement d'en défendre la fonctionnalité et d'en régler la largeur, leur existence était souvent remise en cause par les populations locales qui les considéraient comme un privilège accordé aux nantis. Elles furent abolies à la Révolution. Il y eut, à partir de 1878, la possibilité d'utiliser le chemin de fer mais la longueur et le coût du transport, l'éloignement des gares et les pertes l'ont fait abandonner dans les années 1960. La bétailière, grâce à laquelle le troupeau peut être chargé à la bergerie et déchargé au plus proche de l'alpage, est aujourd'hui devenu le principal moyen de continuer à transhumier. Son usage a également permis de repousser jusqu'au Mont-Blanc la limite nord de l'aire de la transhumance. Les compagnies qui assurent ce type de transport se sont organisées pour satisfaire aux conditions d'hygiène et de bien-être des animaux. C'est donc par la route, aujourd'hui, que la grande majorité des 619 000 ovins (source : FRGDS et DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2022) qui pratiquent la transhumance entre la Provence et le massif alpin gagnent les estives. Cette réalité est pourtant difficilement admise par ceux qui en sont restés à la transhumance à pied et considèrent qu'elle a complètement disparu. Il arrive également que les chauffeurs de ces bétailières soient conspués ou même insultés lors du transport des animaux vers les montagnes. Pour y remédier, des éleveurs et des transporteurs du sud-est de la France ont créé au printemps 2023, l'Association de Défense du Pastoralisme transhumant au cœur de nos régions. Cette association défend les conditions de circulation des animaux d'élevage, veille au suivi de la législation et communique, par des actions pédagogiques adaptées, sur les nécessités

de ces circulations. La transhumance à pied n'a pas pour autant totalement disparu. Une vingtaine de troupeaux, soit environ 20 000 ovins hivernant dans le Var, les Alpes-Maritimes ou le sud des Alpes-de-Haute-Provence, continuent de cheminer à pied vers les alpages de l'Ubaye, de la Tinée, du Verdon ou de la Vésubie et, plus rarement, du Dévoluy ou du Queyras. Les éleveurs qui continuent de transhumier à pied évoquent le coût élevé du transport sur des distances moyennes, l'avantage de faire monter progressivement les bêtes en alpages, afin qu'elles s'adaptent plus facilement, ainsi que la volonté de perpétuer la tradition. Quelques jeunes éleveurs récemment installés demeurent fidèles à cette pratique avec courage et conviction quand ce n'est pas par militantisme. La transhumance a été inscrite en juin 2020 à l'inventaire français du Patrimoine culturel immatériel. Elle devrait être reconnue, ce mois de décembre, au patrimoine culturel immatériel de l'humanité mis en place par l'Unesco. Un Plan de sauvegarde et de valorisation de la transhumance, partagé par l'ensemble des acteurs concernés et porté par le Collectif des Races locales de Massifs (CORAM), permettra de favoriser la transmission des savoir-faire, l'accompagnement de l'évolution de la pratique, ainsi que la mise en œuvre d'outils et d'actions de promotion, de vulgarisation et de médiation. La Maison de la transhumance, qui veille attentivement à ce que la transhumance en camions soit prise en compte dans cette démarche, prépare également activement un ambitieux programme de valorisation de cette inscription sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Patrick FABRE

Directeur de la Maison de la transhumance



Coussouls du Nouveau Carton, Saint-Martin-de-Crau, mai 2018.

■ DEJÀ TROIS ANNÉES DE SUIVIS POUR L'OPÉRATION « COUSSOULS SENTINELLES »

Depuis 2019, la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau (RNC), co-gérée par le Conservatoire des Espaces Naturels PACA (CEN PACA) et la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, se sont associées avec l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et Ecologie (IMBE) pour mettre en place un observatoire des pratiques et impacts du pastoralisme sur quelques places de pâturage représentatives des coussouls de la plaine de Crau. Baptisée « Coussouls sentinelles », cette opération a pour but de mieux identifier les conséquences des changements climatiques (réchauffement, sécheresse) mais aussi des changements de pratiques pastorales (passage du pâturage en troupe au pâturage en enclos) sur la végétation. Ce projet a été financé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (2019) et par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône entre 2020 et 2022. Après trois années de suivis de la végétation, les résultats ont confirmé que le passage du pâturage en troupe guidé par bergers et chiens au pâturage en enclos, conduit à des changements significatifs

de la végétation notamment dans la distribution des différentes communautés végétales en fonction de la distance aux bergeries. Le pâturage en enclos, quand il est pratiqué depuis plusieurs dizaines d'années, pourrait effacer cette structuration héritée de centaines d'années de pratiques du pâturage en troupe. Il en résulterait alors une relative homogénéisation de la végétation des places de pâturage encloses avec notamment, une diminution des faciès les plus dominés par la « Baouque » (*Brachypodium retusum* L.) principalement quand il est en limite entre deux places d'herbages. Si une augmentation de la richesse en espèces végétales est mesurée dans les enclos, ces espèces supplémentaires ne correspondent cependant pas à celles les plus caractéristiques des coussouls mais plutôt à une végétation typique de zones avec une charge pastorale plus forte. Ces données vont maintenant être croisées avec des images haute résolution prises par drones et des données météorologiques locales pour dégager d'éventuels effets des sécheresses plus précoces et plus longues depuis 2019.

(+ d'infos : <https://lavionjaune.com/accompagnement-teledetection-etude-ecologique/>).

■ RÉHABILITATION DES BERGERIES DES COUSSOULS DE CRAU



Bergerie de la Grosse du Sud, Arles, mai 2023.

Comme évoqué dans notre lettre d'information de juin 2019, le Conservatoire du Littoral, propriétaire de 1400 ha de coussouls sur les communes d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau, a entrepris la restauration de 6 bergeries lui appartenant. Après une première phase de travaux d'urgence réalisée en 2020, une deuxième phase a permis à partir de 2022 la réhabilitation durable des bergeries, ainsi que des logements pour les bergers. L'inauguration des travaux de réhabilitation s'est tenue le 4 mai dernier, en présence de la Directrice du Conservatoire du Littoral, des représentants de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et du Conservatoire d'Espaces Naturels Provence-Alpes Côte d'Azur, cogestionnaires de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, ainsi que d'élus locaux. Ces visites des bergeries de la Grosse du Sud et de Négriès, qui tombaient littéralement en ruine, se sont déroulées en présence de l'architecte, Xavier Boutin, spécialiste de chantiers situés sur des sites historiques et dans les espaces naturels protégés. Les bâtiments ont été réhabilités selon la technique d'origine de leur construction, celle du pisé, terre crue mélangée aux galets de Crau, matériaux que l'on trouve sur place. Les logements sont dotés d'accès à l'eau, d'électricité fournie par des panneaux solaires mobiles, d'un poêle à bois, d'une petite station autonome d'épuration. Les financements, à hauteur de 1,5 million d'euros, ont pu être mobilisés grâce au Contrat de Ruralité du Pays d'Arles, au Plan de Relance de l'Etat et au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. La Maison de la transhumance salue vivement cette initiative, indispensable pour l'avenir de l'élevage ovin de Crau, garant de la gestion d'un écosystème exceptionnel et d'un patrimoine pastoral unique. Elle est d'autant plus indispensable qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des bergers intéressés à garder dans ces milieux spécifiques et des conditions de logement souvent inadaptées aux exigences d'aujourd'hui.





Agnelage en Crau humide, Saint-Martin-de-Crau, 2023.

■ ARCHÉOLOGIE DE L'AGNELAGE D'AUTOMNE

Le programme de recherche Autumn Lambs « Agnelage d'automne en Méditerranée : l'histoire d'interactions complexes entre biologie, environnement et systèmes techniques » (2022-2026). Les moutons ont hérité de leur ancêtre sauvage, le mouflon, une sexualité saisonnée. En Europe, l'agnelage s'échelonne entre l'hiver et le printemps. Pourtant, en région méditerranéenne, c'est à l'automne que l'agnelage bat son plein. À quoi doit-on cette particularité ? Quel est le rôle du climat et de ses pluies automnales pour soutenir ces systèmes ? Quelles sont les implications techniques de l'agnelage d'automne, déjà déployé en France vers 5500 ans avant notre ère ? Ces interrogations sont au cœur du programme AUTUMN LAMBS (dir. Marie Balasse, CNRS - MNHN, financement Agence Nationale pour la Recherche) qui fédère des scientifiques de tout l'hexagone. À travers l'étude du paléoclimat, des paléovégétations et des restes de moutons mis au jour sur les sites archéologiques, nous nous attachons à découvrir les saisons des naissances à partir de l'analyse chimique de molaires de brebis et à en définir les

contextes environnementaux, techniques et socio-économiques. Le projet tisse en outre des collaborations avec des éleveurs et des éleveuses du sud-est de la France, pour distinguer la part des aptitudes naturelles des races et celle des choix socio économiques dans la pratique de l'agnelage d'automne. Afin de partager notre intérêt pour ces systèmes emblématiques des relations entre élevage, environnement et sociétés, nous avons développé en partenariat avec la Maison du Berger (Communauté de Communes Champsaur-Valgaudemar) un outil pédagogique : le *1000 Cornes*. Les joueurs (familles et scolaires dès la 6e) ont pour mission de faire prospérer leur troupeau en maniant les relations femelles/mâles, le cadre environnemental, la gestion des ressources (parcours, affouragement, mobilité saisonnière) et les contraintes sanitaires. Ainsi, le *1000 Cornes* revisite le principe du célèbre jeu automobile pour plonger dans le rôle du berger néolithique puis de l'archéologue qui tente de reconstituer les systèmes d'élevage de cette période.

Contact : janet.battentier@cepam.cnrs.fr ; Site internet : <https://autumnlambs.hypotheses.org>



Ecomuseo della pastorizia, Pontebernardo (Valle Stura).

■ PREMIÈRE RENCONTRE DES ACTEURS CULTURELS DE LA ROUTO

La Maison de la transhumance a initié, ce printemps, la première rencontre des acteurs culturels de La Routo rassemblant les représentants des musées, écomusées, maisons de bergers, collectivités locales et services de l'Etat impliqués dans la valorisation culturelle de la La Routo, aussi bien dans le cadre de collaborations à l'occasion de manifestations ou projets culturels que par un soutien financier aux actions portées par l'association. Cette rencontre s'est tenue le jeudi 27 avril 2023, au Museon Arlaten, musée de Provence, à Arles. Le ministère de la Culture, la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes de Haute-Provence ainsi que douze organismes culturels des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-de-Haute-Provence ont été accueillis par Aurélie Samson, directrice du Museon Arlaten. L'Ecomuseo della Pastorizia de l'Unione Montana Valle Stura comptait également parmi les participants. C'est autour d'objectifs ambitieux portés par deux dossiers complémentaires à savoir la coordination du « réseau culturel de La Routo » afin de travailler

avec l'ensemble des partenaires depuis Arles jusqu'à la vallée de la Stura et l'inscription prochaine de la transhumance au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité (prévue fin 2023) que ce sont réunis les acteurs culturels de La Routo. Cette première rencontre a permis de réaliser un état des lieux des ressources dont les structures disposent concernant le patrimoine pastoral et d'échanger au sujet de la création d'outils pour la valorisation de l'offre culturelle liée à La Routo (agenda numérique, carte interactive). Le Museon Arlaten a ainsi créé sa première page thématique multimédia dédiée à la transhumance et aux bergers. Aussi, la prochaine reconnaissance de la transhumance en tant que Patrimoine culturel immatériel renforce la volonté des acteurs culturels de travailler de concert à sa valorisation, au travers d'une programmation spécifique qu'il s'agira de construire collectivement : organisation d'un Colloque international au MuCEM, expositions itinérantes, conférences... Un projet de réalisation d'une exposition itinérante sur la transhumance comme Patrimoine culturel immatériel est en cours. La qualité des échanges et l'énergie manifestée lors de cette première rencontre des acteurs culturels autour de La Routo confirment l'intérêt d'une collaboration active sur la thématique transfrontalière et transversale qu'est la transhumance et la volonté commune d'initier des synergies afin de travailler au développement d'actions structurantes et à une mise en « réseau ».



AGENDA

16 et 17 septembre
Fête de la Rando et de l'Outdoor
www.provencealpesagglo.fr

Samedi 23 septembre
Bal de laines
Entrevennes
www.lasarriette-laine.com

Samedi 23 septembre
Foire agricole de Saint-André-les-Alpes

Du 25 au 29 septembre
Semaine européenne des races de massifs
4^e édition. Vallée de l'Ubaye.
www.facebook.com/Coram.collectif

Samedi 30 septembre
Foire agricole de la Saint-Michel
Barcelonnette

Du 12 au 15 octobre
Festival Pastoralismes et Grands Espaces
Grenoble
www.festival-pastoralismes.com

Samedi 14 octobre
Foire agricole de Seyne-les-Alpes

Samedi 21 octobre
Foire agricole de Thoard

Samedi 21 et dimanche 22 octobre
Revendran.
Départ des troupeaux de l'alpage.
Colmars-les-Alpes
www.verdontourisme.com

Samedi 28 et dimanche 29 octobre
Lancement du GR®69 La Routo,
Borgo San Dalmazzo
Fiera dei Santi.
Foire de la race Sambucana, Vinadio
www.vallestura.cn.it

Samedi 18 et dimanche 19 novembre
Rencontres du Mérinos d'Arles, 3^e édition
Table ronde et ciné-concert,
Chapelle du Méjan, Arles
Transhumance dans les rues d'Arles
www.transhumance.org

Du 8 au 26 novembre
Fête des bergers et des traditions
Istres
www.facebook.com/fetedesbergersetdestraditions



**MAISON
DE LA
TRANSHUMANCE**



Contact : Maison de la transhumance
Domaine du Merle – Route d'Arles
13300 Salon-de-Provence – France
Tél : (33) 04 90 17 06 68
Mail : s.plateel@transhumance.org
Sites internet : www.transhumance.org – www.larouto.eu
www.facebook.com/larouto

Directeur de la publication : Patrick Fabre
Directrice de la rédaction : Sandrine Plateel
Ont contribué à la rédaction de cette lettre d'information :
Claire Dallemagne, Patrick Fabre, Thierry Dutoit, Christel Vidaller, Janet Battentier
Crédits photos : Patrick Fabre

BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : _____ Prénom : _____

Structure : _____ Qualité ou Fonction : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance : En tant que personne physique (particulier) : 25 €/an
 En tant que personne morale (structure) : 60 €/an